



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - Introduction :

Les droits et obligations entre IATKO, une entreprise individuelle nommée "IATKO", et ses clients dans le cadre de la vente de produits informatiques et de la prestation de services sont détaillés dans les présentes Conditions Générales de vente (CGV).

IATKO se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. En cas de modification ayant un impact sur le client, celui-ci sera préalablement informé des changements apportés.

2 - Prestations :

IATKO propose des services informatiques diversifiés, tels que l'assistance informatique, le dépannage, l'installation de matériels, logiciels, ainsi que l'assistance à distance. Les prestations peuvent être effectuées à domicile selon le secteur, sur site ou à distance. La liste des services n'est pas exhaustive et peut être modifiée selon les besoins, avec notification au client des impacts éventuels.

3 - Devis :

Les devis, gratuits, sont valables pendant trente jours à compter de leur émission. Ils précisent les coordonnées du client, le lieu, la date, les modalités et le coût des prestations. La validation du devis requiert la signature. Si le montant de l'estimation n'excède pas 200€/HT le versement d'un acompte n'est pas nécessaire. Le droit de rétractation de quatorze jours prend effet dès la signature du devis.

4 - Tarifs et Paiement :

Les produits et services sont facturés au tarif en vigueur au moment de la commande. Les prix sont exprimés en euros hors taxes et ne sont pas assujettis à la TVA, conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts. IATKO se réserve le droit de modifier les tarifs, mais s'engage à facturer les produits ou services commandés aux prix indiqués lors de la signature du devis. Le règlement du solde est dû à l'exécution de la prestation, par carte bancaire ou virement.

5 - Livraison et Délais :

Les délais de livraison communiqués lors de la commande sont fournis à titre indicatif et ne donnent pas droit à des indemnités ou à l'annulation de la commande sauf selon une déclaration exceptionnelle sous forme écrite de IATKO.

6 - Dépassement de délais et Frais

Additionnels :

En cas de dépassement des délais initialement prévus, causé par des modifications demandées par le client en dehors du périmètre de la prestation définie dans le devis, des frais supplémentaires seront facturés au client. Ces frais seront calculés en fonction du tarif horaire en vigueur au moment de l'exécution de la prestation. Le client sera tenu responsable de ces frais supplémentaires.

7 - Engagement de IATKO et Confidentialité :

IATKO s'engage à exercer ses compétences et son professionnalisme dans l'exécution des missions confiées, en respectant les délais convenus. Toutefois, il est important de souligner que sa responsabilité se limite à une obligation de moyens.

IATKO décline toute responsabilité en cas de mauvaise manipulation de la part du client. Il est recommandé au client de signaler tout problème dès son apparition afin de permettre à IATKO de prendre les mesures appropriées dans les meilleurs délais.

IATKO mettra en œuvre tous les efforts raisonnables pour résoudre les problèmes et fournir les prestations convenues. Cependant, il est à noter que certaines limitations peuvent exister en raison de la nature des prestations informatiques. La confidentialité des informations échangées est mutuellement garantie.

Les informations personnelles que nous recueillons via nos formulaires de contact et nos devis sont enregistrées dans notre fichier clients. Elles sont principalement utilisées pour assurer une bonne gestion de la relation avec nos clients et le traitement des factures. Les données sont conservées pendant toute la durée de notre relation conformément aux dispositions légales et réglementaires.

L'accès aux données personnelles est strictement limité à notre personnel autorisé, dans le cadre de leurs fonctions respectives. Les données collectées ne seront ni cédées, ni échangées, ni louées à des tiers, sauf dans les cas où cela serait légalement requis, par exemple, pour se conformer à une obligation légale, lutter contre la fraude ou l'abus, ou exercer nos droits de défense.

8 - Engagement du Client :

Dans le cadre des prestations fournies par IATKO, le client s'engage à mettre à disposition tous les moyens nécessaires pour la réalisation des services, dans le délai convenu. De plus, le client est tenu de régler le prix de la prestation selon les modalités définies dans les présentes Conditions Générales de Vente, une fois que la prestation a été exécutée. Le client s'engage à ne pas reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter ou exploiter, en totalité ou en partie, les documents fournis par IATKO, sans autorisation écrite préalable.

Le client garantit que l'exécution de la prestation ne violera aucun droit de tiers ni ne constituera une contrefaçon. Le client déclare disposer notamment des droits et licences nécessaires pour les logiciels utilisés dans le cadre de la prestation.

9 - Rétractation :

Conformément au Code de la consommation, le client dispose d'un droit de rétractation. Toutefois, ce droit peut être renoncé expressément pour les prestations de services débutant immédiatement après la signature du devis et entièrement exécutées avant la fin du délai de rétractation. Le droit de rétractation s'applique uniquement avant le début des prestations de services.

10 - Refus et Limites d'Intervention :

IATKO se réserve le droit absolu de refuser ou de mettre fin à l'exécution d'une prestation convenue dans les situations suivantes : si les conditions de travail représentent un risque potentiel pour la sécurité de IATKO ou celle d'autrui, ou si la demande du client contrevient aux lois en vigueur ou n'est pas conforme à la législation en vigueur. Il convient de noter que ces exemples ne sont pas exhaustifs. D'autres circonstances légitimes pourraient également entraîner un refus ou une interruption. Dans de tels cas, le client reconnaît et accepte qu'aucune indemnisation ne pourra être réclamée. Les seules sommes déjà versées à titre de paiement seront considérées comme étant dues.

11 - Force Majeure :

En cas de force majeure, tels que des événements indépendants de la volonté d'IATKO, l'exécution des obligations contractuelles peut être suspendue. Les parties seront informées des événements survenus, entraînant la suspension des effets du contrat ou la prolongation des délais. En cas d'empêchement définitif, le contrat sera résolu de plein droit.

12 - Loi Applicable :

Le contrat et les présentes Conditions de Vente Générales sont régis par la loi française et tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence des tribunaux français.

Dernière mise à jour le

01/08/2023